



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

Elèves de 5èmes,  
de 4èmes et de 3èmes

Au Puy-en-Velay, le 26 août 2020

Madame, Monsieur,

J'espère que vous avez passé un bon été et que vous allez bien. Afin de préparer la rentrée scolaire, je partage avec vous les prescriptions émises par le Ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut Conseil de la Santé publique ; les dispositions en vigueur à la date de la rentrée sont les suivantes :

- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels de l'établissement s'appliquent les mêmes règles. Lors de la survenue d'un cas, les parents doivent en informer le chef d'établissement.
- Les élèves doivent porter le masque « grand public » de protection dans les espaces clos (couloirs, salles de classe et restaurant scolaire) et extérieurs (cour de récréation) ainsi que lors de leurs déplacements. De même dans les transports scolaires, les collégiens doivent porter un masque si la distanciation entre élèves ne peut être garantie. Les parents doivent prévoir de fournir 2 masques (1 par demi-journée) à leur enfant, ainsi qu'une pochette dans laquelle les stocker.
- Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence : se laver très régulièrement les mains ; tousser ou éternuer dans son coude ou son mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.
- Le lavage des mains est essentiel. Il doit être appliqué à l'arrivée dans l'établissement, avant les repas, après être allé aux toilettes, dès l'arrivée au domicile.
- L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs est autorisé. De même, la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise.

Les 5èmes, les 4èmes et les 3èmes feront leur rentrée le mercredi 2 septembre 2020 à 8 heures en se rendant sur la cour centrale. La matinée se terminera à 11h35.

Souhaitant une bonne rentrée à chacune et à chacun,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes respectueuses salutations.

Le Directeur, Emmanuel Belledent